

La Paix, un don et un devoir.

Le 1er janvier, Benoît XVI a présidé en la basilique vaticane la messe de la solennité de Marie, Mère de Dieu, pour la 40ème Journée Mondiale de la Paix. Nous vous proposons quelques extraits de son homélie, et à la fin de l'article, l'intégralité de son message pour la Journée Mondiale de la Paix.

4 jan. 2007

A l'homélie, le Pape a affirmé qu'en « plus de la maternité, c'est la virginité de Marie qui est mise en valeur aujourd'hui. Ce sont deux prérogatives qui sont toujours proclamées ensemble et qui sont inséparables parce qu'elles se complètent et se qualifient réciproquement. Si un de ces aspects est éliminé, le mystère de Marie ne peut être pleinement compris comme nous le présente l'Evangile ».

Commentant ensuite le thème de la Journée mondiale, le Saint-Père a rappelé que « c'est précisément pour avoir été créée à l'image et ressemblance de Dieu que chaque personne, sans distinction de race, culture et religion, est revêtue de la dignité de personne. C'est pour cela que la personne doit être respectée et qu'aucun prétexte ne peut justifier en aucun cas que l'on dispose d'elle par agrément, comme si elle était un objet ».

« Face aux menaces pour la paix, malheureusement toujours présentes, face aux situations d'injustices et de violence qui persistent dans différentes régions de la terre, face à la permanence de conflits armés trop souvent oubliés par l'opinion publique, et au danger du terrorisme qui perturbe la sérénité des peuples, il est plus que jamais nécessaire de travailler ensemble pour la paix. Elle est, comme je l'ai rappelé dans le Message, « à la fois un don et un devoir: un don qu'il faut invoquer dans la prière, un devoir à accomplir sans jamais se fatiguer ».

Evoquant la Terre Sainte où est né Jésus, le Pape a « prié avec insistance pour que dans cette région également le jour de la paix arrive au plus vite, ce jour où le conflit en cours depuis trop longtemps sera définitivement résolu. Un accord de paix, pour être durable, doit se

fonder sur le respect de la dignité et les droits de chaque personne ».

« Le vœu que je formule devant les représentants des nations ici présents -a t-il ajouté- est que la communauté internationale unisse ses efforts pour, qu'au nom de Dieu, on construise un monde où les droits essentiels des hommes soient respectés pour tous. Pour cela, il est nécessaire que le fondement de tels droits soit reconnu non seulement dans les simples pactes humains mais dans la nature même de l'homme et dans sa dignité inaliénable de personne créée par Dieu ».

Le Saint-Père a alors dit que « si les éléments qui constituent la dignité humaine sont confiés aux différentes opinions humaines, alors également ses droits, solennellement proclamés, finissent par être faibles et interprétables »

Puis Benoît XVI a confié la nouvelle année à la Mère de Dieu « pour que nous recevions des mains de Dieu comme un talent précieux que nous devons faire fructifier, comme une occasion providentielle pour accomplir la réalisation du Royaume de Dieu ».

VIS (1er janvier 2007)

.....

pdf | document généré
automatiquement depuis [https://
dev.opusdei.org/fr-ch/article/la-paix-un-
don-et-un-devoir/](https://dev.opusdei.org/fr-ch/article/la-paix-un-don-et-un-devoir/) (5 août 2025)